

ABONNEMENT.

Saumur : 30 fr.
Poste : 35 fr.
On s'abonne : A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

17 Mai 1884.

Chronique générale.

LE PROJET DE RÉVISION.

D'après les derniers renseignements, voici quel serait le projet définitif du cabinet sur la révision constitutionnelle :

- 1° Suppression des inamovibles, — mais maintien des titulaires actuels jusqu'à leur mort;
2° Proportionnalité des députés sénatoriaux avec le nombre des électeurs qu'ils représentent;
3° Suppression des prières publiques;
4° Le dernier mot resterait à la Chambre des députés sur les questions financières;
5° Enfin, pour amadouer le Sénat, le traitement de ses membres serait élevé à 42,000 francs.

Le gouvernement prépare, pour le 14 juillet, une rentrée triomphale des troupes du Tonkin à Paris.

Le 14 juillet, un grand nombre de préfets seront nommés ou élevés en grade dans la Légion-d'Honneur.

M. Massicault, préfet du Rhône, sera promu commandeur. On cite encore les préfets de la Gironde, du Gard et de Maine-et-Loire.

LES CHEMINS DE FER DU TONKIN.

On va mettre à l'étude, paraît-il, deux lignes ferrées : l'une reliant Hai-Phong à Hanoi, et l'autre entre Hanoi ou Son-Tay et Lao-Kai, c'est-à-dire longeant les bords du fleuve Rouge, qui n'est guère navigable une bonne partie de l'année. Cette seconde ligne

est jugée indispensable pour assurer le transit entre le Yunnan et Hai-Phong.

NOUVELLE PÉPINIÈRE DE DIPLOMATES.

Le capitaine de frégate Fournier qui vient de signer, comme plénipotentiaire du gouvernement français, le traité de Tien-Tsin, est un de nos plus braves et plus intelligents officiers de marine.

Que ce traité de Tien-Tsin soit provisoire, comme le prétendent certains journaux de l'opposition républicaine, ou qu'il soit aussi définitif... que tous les traités, qu'il constitue ou une victoire pour M. Ferry ou simplement une revanche de M. Tricou, il n'en est pas moins vrai que M. le capitaine de frégate Fournier a accompli avec promptitude et intelligence la mission diplomatique qu'on lui avait confiée et nous applaudirons à toutes les récompenses qui pourraient lui être accordées.

Seulement on nous permettra bien une légère observation dont le gouvernement en quête, paraît-il, d'économies pourra faire sinon son profit, du moins le nôtre :

Puisque ce sont nos officiers de terre et de mer qui sont nos véritables diplomates, puisque M. le ministre des affaires étrangères recrute ses agents dans nos écoles militaires, à quoi servent et pourquoi paie-t-on à beaux deniers comptant les diplomates nourris dans le sérail du quai d'Orsay ?

M. Jules Ferry nous a fait un jour à la tribune un éloge en trois points de M. Patenôtre, sujet des plus précieux. Or, ce précieux sujet, qui nous coûte gros, est absent de son poste en Chine depuis tantôt huit mois. Il polit le plancher des antichambres présidentielles avec une exactitude chronométrique, nous ne faisons nulle difficulté de le reconnaître; mais pendant qu'il accomplit cette tâche de frotteur, c'est M. Fournier qui fait sa besogne au Tonkin. Alors à quoi bon M. Patenôtre? Un frotteur à 30,000 fr. par an, c'est cher.

L'organisation du Tonkin soulève de vio-

lentes querelles dans le sein du cabinet.

M. Ferry, sans demander l'opinion de ses collègues, aurait exposé ses vues personnelles comme un plan définitivement arrêté.

MM. Waldeck-Rousseau et Méline se seraient élevés énergiquement contre ces façons dictatoriales.

Le ministre de l'agriculture aurait réclamé pour son administration le droit de diriger les tentatives de colonisation.

M. Waldeck-Rousseau, qui saisit toutes les occasions de contrecarrer le président du conseil, aurait hautement approuvé l'attitude de M. Méline.

M. Ferry, à ce qu'on nous assure, n'aurait pas même daigné répondre aux réclamations de ces deux ministres, leur laissant entendre qu'il était prêt à recevoir leur démission si ses décisions n'étaient pas de leur goût.

Pour jeter un peu de lumière sur cet incident, nous ne pouvons que répéter ce que nous avons déjà dit : c'est que la prétendue organisation du Tonkin ne sera qu'un bouquet d'affaires financières.

Londres triomphe. C'est dans cette ville que se tiendra décidément la conférence. Le gouvernement français, qui faisait quelques difficultés, a fait encore cette concession au prince de Galles, pour prix de sa visite à M. Grévy aîné. Le fait est que cette corvée méritait un salaire.

ECONOMIES BUDGÉTAIRES.

La commission du budget a reçu communication des décrets préparés par le Conseil d'Etat et réorganisant l'administration centrale de tous les ministères. On sait qu'on avait beaucoup escompté les notables économies qui allaient résulter de cette réorganisation.

Or l'étonnement a été assez vif quand on a additionné les chiffres superposés par le Conseil d'Etat sous l'œil vigilant de M. Jules Ferry. Non-seulement on ne trouve aucune économie, mais pour certains ministères,

notamment celui des affaires étrangères, les modifications à l'organisation existante apportent un surcroît de dépenses et ce n'est pas l'indemnité de guerre de la Chine qui pourra y faire face.

M. Margue, dit le Temps, que l'état de sa santé empêche de conserver ses fonctions, a donné sa démission de sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur.

Plusieurs journaux ont publié la note officielle que voici :

« Nous sommes en mesure d'ajouter que, contrairement à l'assertion du chancelier allemand, M. Jules Ferry n'a jamais vu ni connu Kraszewski et n'a jamais promis de lui donner la croix de la Légion d'honneur. »

M. Paul Leroy-Beaulieu, examinant dans l'Economiste français les causes des souffrances trop réelles de l'agriculture, ne veut pas qu'on les attribue uniquement à la concurrence étrangère; il s'exprime ainsi :

« D'autres causes, qui ont un caractère mixte, c'est-à-dire qui peuvent être considérées comme étant en partie temporaires et en partie durables, ont contribué au même résultat : les embarras et les souffrances de notre agriculture; des impôts beaucoup trop élevés; la folie des conseils municipaux, où n'ont plus guère accès les éléments résistants et prudents; les exagérations de la Chambre pour les écoles, même pour les chemins vicinaux, dont un certain nombre font double emploi et dont les autres pourraient être exécutés d'une manière beaucoup plus économique; le nombre croissant des centimes additionnels, qui augmentent les charges des propriétaires en même temps que ceux-ci voient diminuer leurs ressources; un système de travaux publics poussés à l'excès, qui, sous le prétexte d'enrichir le pays par des voies ferrées dont un bon nombre n'ont aucune utilité actuelle, arrache les travailleurs aux champs, et non-seu-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

KERLAHU

Par Bernard Seigny.

Toutes les femmes de l'île interrogeaient les unes après les autres Corentine ou sa mère, et faisaient toutes les suppositions imaginables. Mais elles n'obtenaient aucune réponse.

Pendant ce temps, Kerlahu, aidé de son frère, pliait les trois mailles et les sennes, et les chargeait dans la chaloupe.

A dix heures du matin, toute la famille se réunissait dans la maison. Les deux hommes, la mère et les enfants se mirent à genoux sur la terre, dans la chambre sans meubles, et le père récitait un Ave Maria.

Alors ils quittèrent la maison, tout en larmes, et Corentine cloua en croix sur la porte les deux brins de bois bénit que vous avez vus.

Il descendirent au port, où pas un marin ne se trouvait, à cette heure-là.

Sur le chemin ils rencontrèrent le recteur.

— Où vas-tu donc, Kerlahu ? Tout le monde le demande et personne ne le sait.

— Vous le saurez bientôt, monsieur le recteur, pour le moment je ne peux pas le dire.

— Tu ne quittes pas l'île pour longtemps au moins ? Tu sais que j'en aurais de la peine.

Kerlahu baissa la tête.

— A revoir, monsieur le recteur, dit-il, on se souviendra toujours de vous.

Quand ils furent rendus sur la jetée, Kerlahu descendit le premier, et reçut dans ses bras les enfants les plus jeunes que sa femme lui tendait. Chacun prit sa place dans la chaloupe. A l'arrière Kerlahu, qui tenait la barre. Auprès de lui sa femme et les trois petits innocents qui ne comprenaient rien à ce voyage, et riaient au soleil. Corentine était debout le long du grand mât. Elle était fort pâle et regardait dans l'île les maisons, le clocher et les voisines accourues sur la grève. C'était grand pitié de la voir pleurer. Le petit Jean-Marie et Corentin se tenaient à l'avant.

Au moment de détacher l'ancre, Kerlahu aperçut au milieu des curieux M. Gilbert, que le bruit du départ de sa victime avait attiré, et qui n'en pouvait croire ses yeux. Il se dressa debout sur l'arrière de la chaloupe, et lui cria :

— Capitaine Gilbert, ôte ton chapeau !

Gilbert, stupéfait, hésita.

— Ôte ton chapeau, répéta Kerlahu, ou je re-

tourne à terre.

Gilbert se découvrit.

— C'est bien, dit le pêcheur. Adieu vous tous. Hisse les voiles !

La brise était jolie. Elle enfla les voiles. Guette-le-Vent bondit sur les lames, et s'en alla vers la grande mer. Longtemps encore on les vit, dans la direction de Belle-Île. Ils regardaient tous la terre dont ils s'éloignaient. Corentine était restée debout le long du grand mât, et sa robe bleue brillait dans le soleil.

La chaloupe avait l'air de se diriger sur Palais; mais elle glissa avec le vent entre Belle-Île et la côte dans le courant. Les pêcheurs de Houat qui se trouvaient dans les environs reconnurent Guette-le-Vent, et crurent d'abord qu'il allait aborder à Quiberon. Mais ils virent la barque dépasser la pointe, et entrer dans la haute mer, au-delà de Belle-Île. Bientôt ils ne virent plus qu'un point blanc; et puis plus rien.

Ah ! monsieur, c'est un grand malheur quand les honnêtes gens quittent un pays.

Le père Grundo se tut.

Je restai quelque temps sans répondre. Il me semblait voir la chaloupe, les ailes déployées, fuyant les côtes, et cette Corentine, comme une jeune espérance, qui s'éloignait de nous.

— Où sont-ils allés, père Grundo ?

— Voici, monsieur. Longtemps on ne l'a pas vu. Trois mois peut-être après leur départ, Leurio a reçu une lettre de Kerlahu. Elle était datée de

Saint-Pierre-de-Guernesey, et elle portait :

« Mon ami, on fait trop de misère aux chrétiens de France, je suis parti. Ça m'a fait de la peine, plus que je n'aurais cru. Ici on est libre. La pêche est bonne. Au revoir si le temps devient mieux. Je n'ai pas eu le courage de vous dire adieu. »

» KERLAHU. »

— Et la maison, père Grundo ?

— Elle a été mise en vente pour payer les impôts, mais personne n'a mis d'enchères. Alors elle est restée là, sans maître. Ceux de l'île n'y ont jamais touché. Il y a quinze jours, une bourrasque a enlevé la toiture. Mais vous avez remarqué comme moi qu'elle n'a pas détaché les deux branches de buis que Corentine avait clouées en croix sur la porte. Pauvre fille ! elle espérait peut-être revenir. Voilà l'histoire de Kerlahu, ajouta le père Grundo.

Et après un moment de silence :

— J'ai parlé si longtemps que le feu est mort, dit-il. Avez-vous encore une allumette, monsieur ? Il y a des copeaux de reste dans la cale.

— Non, père Grundo, j'ai brûlé ma dernière.

— Tant pis, car, dans une heure, au lever de la lune, il fera froid, bien que l'air ne soit pas piquant cette nuit. Ça me rappelle qu'un jour, un de mes oncles, gabier de misaine sur le Jean-Bart...

lement fait enrichir la main-d'œuvre agricole, mais encore prive le propriétaire ou le fermier, au moment de la récolte, des bras qui lui sont nécessaires. Un régime d'instruction publique mal compris, trop ambitieux, tombant dans des cervelles mal préparées, vient aussi accroître le mal. On a tourné la tête à nos instituteurs en enfant leurs prétentions, et l'on tourne aussi la tête à nos écoliers. Des quantités de gamins de quatorze à seize ans, ayant quelques notions d'orthographe et de calcul, croient devoir quitter les champs où travaillaient leurs pères; les uns, ceux qui n'ont pas de pécule, sollicitent des places d'employé où ils gagneront moins avec plus de charges que s'ils restaient des paysans; les autres, ceux qui ont quelque argent, dédaignent la situation de moyen propriétaire ou de fermier, viennent encombrer d'une manière surabondante le commerce de détail, en multipliant abusivement le nombre des épiciers, des boulangers, des bouchers, des merciers, des débitants surtout, des intermédiaires de toute nature. Tout ce monde-là végète, mais noblement, à ce qu'il croit; il fait tout renchérir et en définitive appauvrit la nation. »

La traduction exacte de ces observations de M. Leroy-Beaulieu est que les fautes de la République... des paysans sont pour beaucoup dans les souffrances de l'agriculture.

LA MORT DE JOSEPH JEAN.

Les journaux nous apprennent que le général en chef de la franc-maçonnerie albigeoise, la tête du parti radical, l'âme de toutes les campagnes dirigées contre la religion dans le département du Tarn, M. Joseph Jean, vient de mourir à Albi, il y a peu de jours.

Ce franc-maçon, qui durant sa vie, suivant fidèlement les maximes de son ordre, déversa dans son misérable journal l'outrage contre l'Eglise et le clergé, a fait à sa dernière heure appeler un prêtre, s'est confessé et a fini chrétiennement. Il a même recommandé d'une manière formelle qu'aucun insigne maçonnique n'ornât son cercueil, afin que son corps pût librement franchir le seuil du temple catholique.

Et comme toujours, au premier signe, oubliant les insultes passées, le prêtre a couru en toute hâte au chevet du mourant, et au nom de l'Eglise, cette même Eglise tant outragée a pardonné. (Défense.)

Voici, d'après le *Nouvelliste de Lyon*, comment se répartissent les conseils nouvellement élus dans le Rhône :

Municipalités conservatrices,	404
Municipalités incolores,	86
Municipalités républicaines,	44

Aux élections municipales de Houquetot (Seine-Inférieure), une femme a obtenu huit voix de plus que la majorité absolue des suffrages.

LES ÉCOLES LIBRES.

Un de nos amis nous écrit de Roubaix pour nous entretenir des écoles libres de sa ville. Depuis 1882 tout a été laïcisé à Roubaix. Les frères et les sœurs ont été chassés, et forcés de s'établir dans des bâtiments que le comité des écoles libres a pu mettre à leur disposition.

Comme on le pense, la laïcisation a coûté cher à la ville de Roubaix.

En 1881 elle possédait 85 maîtres laïques chargés de 5,416 enfants et coûtant 115 mille 750 fr., ce qui faisait 64 enfants et 1,361 fr. par maître.

Au contraire, 114 congréganistes chargés alors de 7,857 enfants ne coûtaient que 99,750 fr.; soit 69 enfants et 875 fr. par maître.

La différence était sensible et valait la peine d'être considérée. Mais qu'importent aux républicains les finances du pays!

En 1884, après la laïcisation, les écoles sans Dieu de la ville de Roubaix ne comptent que 60 élèves par maître et chaque maître coûte 4,680 fr.

L'enseignement primaire coûte à la ville 225,000 fr. de plus qu'en 1881.

On pourrait peut-être croire après ces chiffres que l'enseignement libre ait moins prospéré qu'avant la laïcisation. Au contraire. Il y a actuellement plus de 2,500 élèves dans les écoles des frères et 4,450 jeunes filles se trouvent dans celles des sœurs. De plus, un grand nombre d'enfants attendent la construction de nouvelles écoles. L'appropriation et la construction des locaux ont coûté et coûteront plus d'un million et demi, et les dépenses annuelles seront de plus de cent cinquante mille francs. Mais la charité roubaisienne les couvre largement.

Nous félicitons les conservateurs, les catholiques de Roubaix, de leur courage, de leur dévouement et de leur générosité.

Partout d'ailleurs nos amis rivalisent d'ardeur et de zèle.

A Paris on a laïcisé 136 écoles communales congréganistes. Ces écoles comptaient 41,000 élèves.

Aujourd'hui, l'œuvre diocésaine des écoles chrétiennes libres de la capitale a fondé 193 écoles qui comptent 68,000 élèves.

Soit 37,000 élèves de plus qu'avant la laïcisation.

Depuis 1879, en cinq ans, les dépenses engagées pour la fondation et l'entretien des écoles libres, dans toutes les paroisses de Paris, se sont élevées à treize millions 500,000 francs. Il a été payé à l'aide de souscriptions recueillies douze millions 100,000 fr.!

Cela est tout simplement admirable! Les libéraux-penseurs nous font la guerre avec le budget, c'est-à-dire avec notre argent, et nous trouvons les moyens de construire à nos frais des écoles libres.

Comme l'a dit l'honorable M. Chesnelong, lors de la réunion de l'œuvre: « Une cause se mesure aux sacrifices qui se font pour elle; » et l'on en peut conclure que notre

cause, à nous les opprimés, est une cause vivante; tandis que la cause des athées nos oppresseurs est une cause perdue. Ils peuvent dominer plus ou moins de temps par la contrainte; mais ils n'auront jamais ni nos consciences ni nos cœurs.

Les tyrans républicains outragent toutes les saintetés, bravent toutes les pudeurs. Ils abusent de la faiblesse de l'enfant pour l'éloigner de Dieu.

Il appartenait aux catholiques de France de sauver l'âme des pauvres petits.

La France souffre de ce qui lui manque de foi, mais elle vit de ce qui lui en reste, et se relèvera en reconquérant ce qu'elle en a perdu.

Donc espérons et persévérons! Unissons-nous tous dans la protestation, dans l'action et dans le sacrifice. Il y va de la dignité de nos consciences opprimées, de la concorde sociale, de l'âme des enfants du peuple et des plus grands intérêts de la Religion et de la Patrie!

ÉTRANGER

AMÉRIQUE. — *Krachs financiers.* — Les dépêches de New-York signalent la panique qui s'est déclarée dans le monde financier américain.

« Jamais, depuis 1875 — dit le correspondant du *Standard* — le *Wal-street* de New-York n'avait été témoin de scènes pareilles à celles qui se sont produites à la suite de nombreuses et importantes faillites se succédant coup sur coup. Toute confiance a disparu, et une vraie débâcle s'est produite à la Bourse. Tout le monde s'empresse de vendre.

La première faillite a été celle de Nelson Robinson et C. M. Robinson est gendre de M. Seney, archimillionnaire et connu par ses donations charitables, qui s'élève à plus d'un million et demi de dollars, en faveur d'hôpitaux et d'écoles.

Cette faillite a été immédiatement suivie de trois autres: MM. Goffe et Reudle, MM. Bogart et C., et M. J. Williams.

Après eux, a suspendu ses paiements la grande maison de Banque Hatch et Toole, et enfin l'on a appris que la Banque métropolitaine, dont le président est M. Seney, venait aussi de fermer ses guichets.

M. Seney est personnellement engagé dans de malheureuses spéculations sur les chemins de fer; mais, dit le correspondant du *Standard*, ceux qui ont confié leurs capitaux à la Banque Métropolitaine seront remboursés intégralement, et l'on espère que la Banque reprendra ses opérations, car son compte rendu pour le mois d'avril accusait une encaisse de 46 millions de dollars.

D'autres faillites encore ont été déclarées après celle de la Banque Métropolitaine. Parmi les maisons qui ont suspendu leurs paiements figure aussi la maison Donnel Lawson et C., qui a de nombreux intérêts parmi la colonie américaine à Londres. Cette maison avait des intérêts considérables dans le Missouri, le Kansas et le Texas.

Six autres banques ont suspendu leurs paiements. Les autres banques ont formé une association de protection mutuelle comme en 1873.

ESPAGNE. — *Madrid 13 mai.* — Deux cartouches de dynamite ont été trouvées près du monument que l'on élève à Christophe Colomb, à Barcelone.

On télégraphie de Barcelone, 15 mai: « La police a découvert hier dans la banlieue un dépôt d'armes. 63 fusils et 600 kilogrammes de cartouches ont été saisis. Le propriétaire et le locataire de la maison ont été arrêtés. »

D'après le journal la *France*, Alphonse XII serait tombé malade, et dès le début la maladie du roi d'Espagne aurait pris un caractère d'inquiétante gravité.

Les hémorragies pulmonaires se multiplient, la fièvre est persistante et résiste aux traitements les plus énergiques.

Tous les habitants de Madrid qui l'ont vu dans ces derniers jours ont été frappés des ravages que le mal a déjà faits.

ANGLETERRE. — Le bill relatif à la construction du tunnel sous la Manche est revenu en discussion devant le Parlement anglais. Le ministre Chamberlin ayant déclaré que le tunnel compromettrait la sécurité de l'Angleterre, le bill a été rejeté par 242 voix contre 84.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 16 mai. Aujourd'hui comme hier, on s'est fort ressenti des faillites américaines. Les acheteurs prennent peur et abandonnent une partie de leur position ferme. Pourtant le recul de nos cours n'est pas assez caractérisé pour qu'on ne puisse espérer d'ici peu de temps une nouvelle reprise, car la baisse actuelle ne fait qu'alléger et soulager en même temps notre marché.

Au début de la Bourse, on fait courir le bruit que la plupart des maisons de New-York fortement atteintes avaient pu réouvrir leurs guichets et en clôture ce bruit s'est confirmé. Du reste, en somme, la liquidation s'est très-bien passée et les reports n'ont pas été onéreux aux acheteurs. Les deux cotés anglais sont arrivées à 101 9/16 comme hier, ce qui prouve que le marché anglais est comme nous dans l'attente.

Le 3 0/0 ouvre à 78.75 et reste à 78.82; — l'emprunt commence à 79.80 et finit à 79.83; — le 4 1/2 clôture à 107.75.

La Banque de France s'échange de 5,121 à 5,120.

La Banque d'Escompte oscille entre 537 et 538.

La Banque de Paris est ferme à 875.

Le Crédit Foncier, dont les demandes sont toujours recherchées, ne subit que de faibles variations et clôture à 1,323. Les obligations ne varient pas au comptant.

Le Comptoir d'Escompte reste à 940 et le Crédit Industriel et Commercial à 675.

Le Crédit Lyonnais ouvre à 572 et finit à 568.

La Société Générale reste immobile à 475. Le Suez, dont les recettes du transit pour la journée ont été de 200,000 fr., clôture à 2,110.

L'infirmité des recettes de nos grandes Compagnies de chemins de fer pèse un peu sur les cours: le Nord finit à 1,727; l'Orléans à 1,398; le Lyon à 1,240; le Midi à 1,197; l'Est à 758 et l'Ouest à 818.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Le nouveau Conseil municipal de Saumur est convoqué pour demain dimanche 16 mai, à 2 heures de l'après-midi.

Ordre du jour de cette première séance: 1° Installation du Conseil municipal; 2° Election du maire et des adjoints.

Nous rappelons au public que l'entrée est libre. L'accès de la salle des délibérations est accordé, par la loi, même aux femmes.

Le bruit court dans notre ville que M. Combiere, 24^e de la liste, serait renommé maire.

MM. Liénard et Boisson seraient ses adjoints.

Cependant on hésiterait à mettre à la porte M. Poitou, qui n'a pas démérité.

Il ne faut pas oublier que M. Boisson, avocat, conseiller municipal et juge suppléant, pourra être appelé à juger quelques-uns de ses collègues.

La loi ancienne avait voulu éviter de ces situations qui peuvent être gênantes pour

J'interrompis le second récit qui commençait.

— Père Grundo, qu'est-ce que c'est? Regardez donc à l'abord.

Une ombre épaisse se dessinait, en effet, en forme de pyramide noire sur la mer d'une couleur un peu moins sombre, à une distance d'environ cent mètres de notre barque.

Le douanier mit ses deux mains au-dessus de ses yeux, regarda, écouta...

— Est-ce une roche? lui dis-je?

— Non monsieur, ça vient.

— Comment, ça vient? Ah! je devine, l'ancre a cédé, nous dérivons et c'est nous qui allons sur l'écueil... allez voir à l'ancre!

A l'avant, le père Grundo constata que l'ancre n'avait pas lâché, et que le bateau se maintenait à la même place sans dériver d'une ligne.

— L'ancre tient bon, dit-il, et ça vient.

Et il se remit à considérer la masse d'ombre, qui s'approchait sans nul doute, car la hauteur s'en augmentait à vue d'œil. On eût dit un immense oiseau qui, posé sur la mer, et les ailes ouvertes, glissait sans bruit vers nous. Cette comparaison passa probablement dans l'esprit du douanier.

— S'il n'avait qu'une aile, dit-il, je dirai que c'est une...

Il s'arrêta. Je ne sais s'il eût peur ou s'il devina. La chose était tout près.

— Qui vive? cria-t-il.

A ce cri, une gerbe de lumière traversa l'espace, de la masse d'ombre jusqu'à nous, et illumina notre barque. En même temps une forte voix de marie répondit:

— Ronde de douanes.

— Gare à tribord, répartit Grundo, gare à l'abordage.

Un instant après, grâce au calme de la mer, nous étions accostés par la patache des douanes de la Trinité, qui naviguait ses deux voiles en croix, pour mieux prendre le vent. Le brigadier, un fanal à la main, nous considéra un instant et, remarquant la mine dépitée du père Grundo, qui cherchait à se cacher en rabattant sur ses yeux le bord de son chapeau:

— Qu'est-ce que tu pêches donc là, Grundo? dit-il.

— Je ne pêche pas, répondit le vieux douanier d'un ton de mauvaise humeur.

J'expliquai au brigadier que nous étions perdus. Les quatre hommes qui montaient la patache partirent d'un rire sonore.

— Perdus dans la baie! Ah ça, Grundo, mon bonhomme, tu ne serais pas bon pilote. L'endroit n'est pas joli pour mouiller.

Grundo ne répondit pas.

— Ou sommes-nous donc? dis-je au brigadier.

— Entre Locmeriak et les falaises de Saint-

Philibert, à mille mètres au plus de la côte, avec des cailloux à gauche, à droite et en arrière. Si vous voulez, monsieur, partons ensemble, je vous montrerai la route, et avant deux heures nous serons à la Trinité. Ça va-t-il, Grundo?

— Hisse donc la voile! dit Grundo, en poussant rudement du pied le cabaretier endormi. Je vas lever l'ancre.

Et nous partîmes, suivant la douane.

Quelques minutes après, la lune se levait. A mesure qu'elle montait, le ciel devenait plus pur. Les nuages, disjoints par la brise, s'amoncèlèrent à l'Orient. Les voiles devinrent blanches, et la joie nous revint au cœur.

Deux heures plus tard, comme l'avait prédit le brigadier, nous mettions le pied sur le quai de la Trinité.

BERNARD SEIGNY.

FIN.

Nous commencerons lundi la publication d'un roman dû à la plume de M. du CAMPFRANC, intitulé:

YVES TRÉVIREG

le magistrat et toujours suspectes pour le public. Mais la loi nouvelle est plus facile.

Dans presque tous les départements qui nous entourent on signale les succès des conservateurs au scrutin de ballottage. Dans la Sarthe, l'Indre-et-Loire, la Vienne, la Vendée, le Morbihan, les conservateurs ont gagné du terrain.

BRÈZE. — Mercredi dernier, la femme Vaucher, propriétaire, âgée de 42 ans, s'est noyée accidentellement dans un lavoir appartenant à la commune de Brézé. Atteinte d'épilepsie depuis longtemps, cette pauvre femme avait failli plusieurs fois perdre la vie : son père l'avait retirée une fois du feu et une autre fois de la rivière. Malheureusement, la femme Vaucher eut une attaque en lavant son linge, et, seule, elle trouva la mort dans 40 centimètres d'eau à peine. Lorsqu'on l'eût retirée, tous les soins furent inutiles et le médecin constata que la mort remontait à une heure et demie.

L'ÉTAT ET LES COMMUNES.

Une circulaire du ministre de l'instruction publique avertit les communes de n'avoir plus à compléter l'an prochain sur l'aide de l'État pour l'acquittement des dépenses obligatoires de l'instruction primaire. On sait que, dès le début, des subventions avaient été accordées à un grand nombre de communes; tel est le désordre administratif que les règles de la comptabilité ont été fort mal observées. Il a fallu successivement augmenter les subventions et d'autre part on a souffert que les communes usassent de leurs ressources pour d'autres objets que les dépenses obligatoires. On les a poussées à la dépense en leur promettant de la part de l'État un concours dont elles ont abusé. On voudrait bien aujourd'hui mettre un terme à ces pratiques, d'autant plus que la caisse de l'État est vide ou à peu près. On n'y réussira pas. On a donné aux communes le goût et l'habitude du désordre et du gaspillage.

On récolte ce qu'on a semé.

LE COUREUR LEJEUNE. — René Lejeune, le coureur angevin, vient de gagner un gros pari.

Il devait faire le parcours de Paris à Versailles. Parti de Paris (Hôtel-de-Ville) le 40 mai à deux heures, il est arrivé à Versailles à deux heures quarante-cinq minutes. C'est une vitesse peu ordinaire.

Le même coureur Lejeune a gagné un autre pari — de 4,000 fr. — en allant de Versailles à Chartres en cinq heures.

Il a dû repartir avant-hier pour Le Mans.

TUÉ PAR LA Foudre.

Mardi dernier, à trois heures du soir, un cultivateur de la commune de Treize-Septiers (Mayenne) a été tué par la foudre.

Ce malheureux, qui allait chercher ses bestiaux dans un champ, se mit sous un arbre pour se garantir de la pluie et de la grêle qui tombait en ce moment. Tout à coup un orage éclata, deux violents coups de tonnerre retentirent; la foudre tomba sur l'arbre. Quand on releva le cultivateur, il ne donnait plus signe de vie.

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE NIORT.

Les élections municipales du dimanche 4 mai se sont ouvertes à Niort par une irrégularité contre laquelle il est du devoir de tous les honnêtes gens de protester hautement, énergiquement.

D'après la loi, le bureau qui préside aux votes dans chaque section doit être constitué par les premiers des électeurs qui se présentent. Trois personnes le composent : un président et deux assesseurs. Or, dimanche matin, arrivait dans chacune des quatre sections un bureau constitué d'avance par l'administration républicaine et composé de sept individus tous des plus connus par leur républicanisme.

Ces messieurs s'imposaient sans souci de la loi, et avaient l'air de trouver cela tout naturel.

Le soir, le dépouillement semblait encore avoir été confié à des scrutateurs triés avec soin parmi les républicains. Cependant ce

dépouillement ne faisait guère présager le résultat publié triomphalement le lendemain.

Entre dix et onze heures, en effet, ce fut une véritable panique parmi la gent républicaine et surtout, paraît-il, à la préfecture des Deux-Sèvres.

Pensez donc, dans deux bureaux, les conservateurs avaient une majorité de 25 à 30 voix 0/0 sur la liste républicaine.

Mais le lendemain, à une heure du matin, la roue de la fortune avait tourné.

— Comment cela ? se demande-t-on.

— Eh ! mon Dieu, on sait comme les choses se passent quand le public n'est plus là pour contrôler; et les Niortais n'ont pas oublié ce bureau qui, même en présence du public, ne se gênait pas pour changer, au moment du dépouillement, les noms inscrits sur les billets qu'il avait en main.

(Journal de la Vienne.)

MORDEU PAR DES SERPENTS.

Dans l'après-midi de dimanche dernier, un soldat du 93^e de ligne, en promenade avec plusieurs de ses camarades, eut l'imprudence de chercher le frais dans un champ voisin de l'étang de la Brossardière. Les herbes étaient hautes; autour de lui, machinalement il étendit la main pour en détacher une touffe, quand il se sentit piquer tout à coup et sans se rendre compte d'où provenait la douleur.

Bientôt l'intensité du mal lui arracha des cris; ses compagnons accoururent et virent qu'il avait trois morsures à la main et au poignet droits. L'infortuné soldat avait plongé le bras dans un nid de serpents.

Le blessé, transporté en toute hâte au village de Saint-André-d'Ornay, reçut les premiers secours dans la maison d'un charbonnier. Son bras enflait à vue d'œil. Vers le soir, le médecin militaire le faisait transporter à l'hôpital, où ses blessures ont été cautérisées au fer rouge. Toutefois, son état est très-grave.

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs de ne pas se coucher dans les prés avant d'avoir soigneusement examiné la place. Éviter aussi de cueillir des fleurs au pied des haies où la mousse abonde. Si, par malheur, on se sent mordu, il faut courir, sans perdre une seconde, à la ferme la plus proche, demander de l'eau, faire saigner sa plaie et la cautériser au fer rouge : couteau, clou, ciseau, peu importe, en attendant l'arrivée du médecin. (Publicateur.)

LES MONNAIES SUISSES.

Un journal de Bordeaux ayant pensé qu'une note émanant du Consul de Suisse et indiquant les monnaies de ce pays que le public peut accepter au refus, aurait une certaine utilité pour les transactions quotidiennes, le consulat helvétique prie de publier les informations suivantes :

« Il n'y a en Suisse qu'un seul type de pièce de 5 francs et il représente l'Helvétie assise. Comme cette pièce, n'importe son millésime, est conforme à la convention monétaire de 1865, elle doit être admise dans les caisses publiques et à la banque; il n'y a donc aucun motif pour refuser de l'accepter dans les paiements.

« La monnaie divisionnaire a, par contre, deux origines. Les pièces de 2 francs, de 4 franc et de 50 centimes, frappées avant 1863, ont été mises hors de cours à partir du 1^{er} janvier 1878. Les pièces divisionnaires suisses postérieures à 1863, qu'elles représentent l'Helvétie assise ou debout, sont conformes à la convention monétaire et doivent être reçues dans les caisses publiques ou à la banque. Il n'y a donc pas non plus de motifs de les refuser.

« Enfin, les pièces d'or suisses de 20 fr., portant d'un côté une tête de femme et de l'autre côté les armoiries de la Confédération suisse, sont postérieures à la convention monétaire de 1865, et doivent également être admises dans les caisses publiques et à la banque. »

BLÉ ET AVOINE.

Après avoir semé de l'avoine en sa terre, Voilà-t-il pas qu'un homme espère Récolter du blé chaque soir !... Comment qualifier, hélas ! un tel espoir ?

Instruire, élever la jeunesse
Ainsi qu'on le fait de nos jours,
— Où l'étude de la sagesse,

Où savoir-vivre et politesse,
Où Dieu lui-même n'ont plus cours, —
Et cependant compter sur la promesse
D'un avenir meilleur que ce présent troublé,
— C'est semer de l'avoine et compter sur du blé !
LOUIS TREMBLAY.

Variétés.

UN NID DE ROSSIGNOLS

Quatre petits, nus et tremblants, sont là, serrés les uns sur les autres, si pressés qu'on distingue à peine leurs grosses têtes et leurs yeux noirs, plus gros encore. Ils sont éclos d'avant-hier et d'hier, ne voient rien et ne savent pas encore s'il y a des arbres et de la lumière. Ils périeraient bien vite s'ils étaient abandonnés. Mais le cœur de leurs jeunes parents bat pour eux d'une tendresse vraiment maternelle. Ils sont là tous les deux, le père et la mère, debout sur le bord du nid, tout auprès l'un de l'autre. Ils penchent leur bec vers les quatre grands becs ouverts des petits; il faut voir avec quel nerf déjà ceux-ci allongent le cou. Et le père et la mère, qui ont fait provisions dans leur gorge, leur versent ainsi depuis plusieurs minutes la première nourriture.

Quelle charmante famille, et comme ils aiment la vie tous les six ! Les rayons du soleil pleuvent à travers les branches et les parfums s'élevaient de la vallée; c'est la vie se jouant dans la lumière, dans la douce chaleur de mai. Parfois le petit père et la petite mère suspendent leur distribution et contemplent leurs nouveaux-nés avec cet air de contentement et ces gentils mouvements de tête que l'on connaît aux oiseaux. Ils se regardent tous les deux en silence, et leurs têtes charmantes s'approchent encore l'une de l'autre. Ils confondent leurs becs comme dans un baiser d'amour. Puis voilà qu'ils se consultent. Un nuage rafraîchit l'atmosphère. Le père s'est envolé; la jeune mère est doucement descendue, en pliant ses pattes sur les petits qui tremblaient, elle les couvre de ses ailes et remplit le nid à elle toute seule, comme une petite fille qui étale sa belle robe. Toutefois, sa tête est assez haute pour qu'elle puisse voir par-dessus le bord du nid et observer les environs. Mais je vois le rossignol qui revient. Il se pose encore comme tout à l'heure sur le bord du nid. Il penche son bec vers celui de sa compagne. C'est maintenant le dîner de la couveuse. Il lui apporte les mets qu'elle préfère; elle n'a pas besoin de se déranger. Il paraît qu'elle ne déteste pas cette manière de vivre, car elle respire avec une sorte d'ivresse le trésor qu'on lui destine; ses ailes tremblent; tout son petit corps palpite. L'époux va et revient vite, et lui apporte ainsi dans son bec un dîner complet. Ils ont beaucoup à travailler tous les deux pour soigner leur jeune famille. Aussi sont-ils sérieux maintenant. Il y a quinze jours encore, ils passaient la journée entière à jouer, à sauter de branche en branche, à se poursuivre, à chanter, à s'aimer. Maintenant on ne joue plus, on ne chante plus de la même façon, on est père de famille; on est chargé d'une génération nouvelle. Tant que ces chers petits seront privés de plumes, il faudra leur mettre dans le bec ce qui convient à leur âge. On est inquiet sur la destinée qui les attend. Peut-être s'envoleront-ils aussitôt que cette mère leur aura appris à se servir de leurs ailes et l'abandonneront-ils dans une subite solitude sans se souvenir de leur enfance. « L'affection, comme les fleuves, descend et ne remonte pas. »

CONSEILS ET RECETTES.

On assure que, pour guérir rapidement les plaies de tous genres, foulures, brûlures, coupures, écorchures, etc., etc., rien n'est meilleur que l'eau dans laquelle on a fait bouillir de la corne râpée. La matière gélatineuse contenue dans cette eau possède une vertu rare de restauration des tissus momentanément détruits. Si l'on place une compresse d'eau de corne sur le genou d'un cheval couronné, le mal se guérit au bout de quelques jours et le poil repousse sur la peau dénudée. En appliquant une compresse semblable sur toutes sortes de coupures, on est étonné des bons effets de ce spécifique très-souvent employé par les ouvriers d'usines qui fabriquent des articles en corne et qui se font fréquemment des coupures et des égratignures.

Théâtre de Saumur.

TROUPE LYRIQUE PARISIENNE
S. MAURICE, directeur.

DIMANCHE 18 mai 1884,

Avec les concours de

Mme MARIE LECERF, des théâtres de Bruxelles; — M^{me} EMMA MAURI, des Fantaisies-Parisiennes; — M. NOÉ, des Folies-Dramatiques; — M. F. MUFFAT, des Bouffes; — M. RONDEAU, du Grand Théâtre du Havre; — M. BLAVET, du Théâtre-Lyrique; etc. — M. A. LECERF, 1^{er} prix du Conservatoire de Bruxelles.

Deuxième et dernière représentation de

GILLETTE de NARBONNE

Opéra-comique en 3 actes,
de MM. Chivot et Duru, musique de M. E. AUDRAN
(auteurs et compositeur de la Mascotte).

1^{er} acte : Le Roi René d'Anjou; la Farandole.
— 2^e acte : Les Français à Naples; le Sergent Briquet. — 3^e acte : Retour de captivité; le Baptême.

DISTRIBUTION :

Roger de Lignolle.....	MM. Noé.
Griffardin.....	Moffat.
Le roi René.....	Blavet.
Le prince Olivier.....	Rondeau.
Le sénéchal.....	Violard.
Barigout.....	Dulac.
Richard.....	Luneau.
Landry.....	Dhaezeler.
Beppo.....	Louis.
Gillette.....	M ^{mes} Marie Lecerf.
Rosita.....	Emma Mauri.
Châteauneuf.....	Julia Malard.
Boislorier.....	Aimée.
Térésina.....	Blanche.
Carlotta.....	Elvire.
Léonora.....	Laurette.
Béatrice.....	Alice.
Laurenza.....	Ellen.

Demoiselles d'honneur, pages, seigneurs, paysans et soldats.

On commencera par :

LE PARFADET

Opéra-comique en 1 acte, de M. de Planard,
musique d'Adolphe ADAM.

Distribution :

Babel.....	M ^{mes} Marie Lecerf.
Laurette.....	Emma Mauri.
Marcelin.....	MM. A. Noé.
Bastien.....	Moffat.
Le bailli.....	Violard.

L'orchestre sera conduit par M. A. LECERF.
Bureaux, 8 h. 1/2; rideau, 8 h. 1/2.

ATTENTION!! ATTENTION!! Méfiez-vous! Méfiez-vous! NE LAISSEZ PAS SURPRENDRE VOTRE BONNE FOI!

Coupez cet avertissement et, quand vous achetez vos PILULES SUISSES, comparez l'étiquette des boîtes qu'on vous offre avec l'étiquette ci-dessous, qui est celle des seules authentiques et efficaces PILULES SUISSES :

EXIGEZ rigoureusement LA CROIX BLANCHE et le Timbre de l'Etat ainsi que le NOM du Fabricant :		EXIGEZ rigoureusement LA CROIX BLANCHE et le Timbre de l'Etat ainsi que le NOM du Fabricant :
A. HERTZOG, Ph ^{ic} , 28 rue de Grammont, à PARIS		
La Boîte doit contenir 50 Pilules noires.		

COMBIEN DE MAUX DONT ON IGNORE LA CAUSE !
Nous souffrons de partout le corps, les idées sont noires, nous sommes découragés, l'appétit est capricieux, le sommeil n'apporte pas le repos, les yeux perdent leur éclat, la peau son velouté ! Un traitement succède à l'autre sans que nous en soyons soulagés. Écartez la cause, la guérison s'en suivra. La Tisane, américaine des Shakers, et les Pilules, en rétablissant les fonctions de l'estomac, le ramènent à son état normal; le sang se purifie; le foie sécrète régulièrement; la vue, les selles deviennent normales; la vigueur revient avec la santé. La brochure explicative de cette préparation se distribue gratis dans toutes les bonnes pharmacies ou au dépôt principal : FANYAU, pharmacien à Lille.

A NOS LECTEURS.

Les médecins les plus distingués conseillent journellement l'emploi de l'EAU et de la POMMADE JACOMY, pour arrêter la chute des cheveux, en favoriser la croissance et en prévenir la décoloration.

DÉPÔT A SAUMUR : Chez MM. Normandine, pharmacien, 11, rue Saint-Jean; Decart, coiffeur, rue Saint-Jean, qui donnent gratuitement la brochure explicative.

L'HIVER ARRIVE avec son cortège d'infirmes
se soigner. Nous recommandons en ce cas, en temps
opportun, de faire usage du Sirop pectoral THELSON
dont la réputation augmente tous les jours. — Prix : 2 fr.
Saumur, ph. LAUMONDAIS, pl. de la Bilange.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

CHEMISERIE SPÉCIALE SARGET-GIRAULT

Sur mesure et confectionnée.

Chemises crêtonne sans apprêt (sur mesure) façon très-soignée, devant, col et poignets en toile : 7,50 — 8,50 — 9,50 — 10,50 — 12 fr.

On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

6, Rue d'Orléans

SAUMUR

Grand assortiment de Chemises toutes faites pour hommes et enfants — Bonneterie Française et Anglaise — Cravates de toutes formes — Foulards — Mouchoirs — Faux-manchettes et Tibis pour chemises.

CANTS CIVILS ET MILITAIRES

Spécialité de Parfumerie (marques garanties) vendue à prix réduits.

Étude de M^e PINAULT, notaire à Saumur, successeur de M^e MÉHOUCAS.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

En bloc ou en détail,

LA FERME

DE

TERREFORT

Située commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent,

Consistant en : bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables propres à la vigne, bois, landes, le tout contenant environ 64 hectares;

Et UN PRÉ, situé au Pré Godet, à Saint-Hilaire-Saint-Florent, d'une contenance de 2 hectares.

S'adresser à M. TAVEAU, expert-géomètre au Pont-Fouchard, ou audit M^e PINAULT, notaire. (328)

Étude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,

Le lundi 19 mai 1884, à une heure après midi,

A Saumur, salle des Ventes, rue d'Orléans, n° 55.

Il sera vendu :

Buffet de salle à manger, en chêne blanc, buffet à vitrines en noyer, guéridon et table en acajou, secrétaire acajou, aménagement de salon comprenant 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises, belle pendule Louis XIV, cadres, coffre-fort et comptoirs;

Bois de lit acajou, sommiers, matelas, couette, traversins, oreillers, etc.; Différentes bouteilles de liqueur comprenant : liqueur des Carmes, mousseline des Alpes, rhum et cognac vieux, kirsch, brou, sirops de gomme et de groseille et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (374)

Étude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le mardi 20 mai 1884, et jours suivants, à 2 heures après midi, et le soir à 8 heures,

A Saumur, salle des Ventes, rue d'Orléans, n° 55,

D'une riche et nombreuse

COLLECTION DE VOLUMES

RELIÉS ET BROCHÉS.

On paiera comptant, plus dix pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (375)

Étude de M^e PASQUIER, notaire à Montsoreau (Maine-et-Loire).

A AFFERMER

LE

Moulin à eau

DE RABATÉ

à Montsoreau,

Avec maison d'habitation et bâtiments de service, et 2 hectares 36 ares de terre et pré y adhérent. Ce moulin ne manque jamais d'eau. Il est exploité depuis 80 ans par le propriétaire et ses ancêtres.

On adjoindrait à volonté un moulin à vent. (376)

A VENDRE

Première Coupe

DE

PRAIRIES ARTIFICIELLES

S'adresser à M. RIVAUD, 22, rue du Temple. (377)

A CÉDER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UN BON CAFÉ ET ÉPICERIE

Situé à Saumur, au centre de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vin rouge nouveau à 70 francs la barrique;

Vin rouge supérieur à 100 francs;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins possèdent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (379)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

MAISON

Rue Saint-Jean, n° 29.

Un 1^{er}, composé de 2 pièces, pouvant servir de magasin ou de salon;

Au 2^e, deux chambres à coucher; au rez-de-chaussée, une salle à manger et une cuisine; diverses servitudes; deux chambres et un grenier au-dessus de la cuisine.

S'adresser à M. ENAULT, bijoutier, rue Saint-Jean, 27. (60)

UNE COUTURIÈRE pour homme se propose pour faire à domicile les vêtements neufs et les réparations.

S'adresser, 6, rue du Temple.

A AFFERMER

DE SUITE,

BEAU JARDIN

En plein rapport,

Entouré de murs, très-bien arrosé, beau bassin, bâtiments d'habitation,

Situé quartier des Ponts, à l'entrée de l'Île-d'Orléans, sur le bord de la Loire. — Contenance : 11 ares environ.

S'adresser, soit à M^{me} GONTHIER, soit à M. BARBIN-MORICET. (339)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1884.

BEAU ET VASTE

MAGASIN Rue du Port-Cigogne.

S'adresser à M^{me} DUPUX-LEBRETON, même rue. (86)

A LOUER

UNE MAISON

Sise rue d'Orléans,

Disposée pour le commerce ou maison bourgeoise.

Remise, écurie, cour, pompe, caves et autres servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

BOURSE

Opérations au comptant et à terme.

Echelles de primes sur primes sur rente française donnant de 20 à 30 0/0 annuellement. Comme couverture, on prend fonds et litres. Règlement mensuel. (Cinq ans d'existence.) Envoi méthode à toutes demandes affranchies. Pour opération et explications, s'adresser à M. LE NISROU, 23, place du Ralliement, à Angers, ou 12, rue Saint-Lazare, à Saumur. (268)

ON DEMANDE, pour la Saint-Jean prochaine, un garçon de magasin muni de très-bonnes références.

S'adresser à la VILLE DE PARIS, place Saint-Pierre.

MAISON TARODE ÉPICERIE Parisienne

Rue d'Orléans, 33, Saumur.

RHUMS NATURELS

DE LA

COMPTE DES ANTILLES

Absolument purs, importés directement, d'une finesse et d'un parfum supérieurs, recommandés par les célébrités médicales.

Rhum Martinique.... 3 50 la bott.

Rhum Jamaïque.... 5 » la bott.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Chouette, n° 5.

S'adresser à M^e AUROYER, notaire, ou à M. GROSOURDY, à Pontevault.

CIDRES

M. RENÉ ROUSSEAU, 16, rue Beaurepaire, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il s'est entendu avec des propriétaires de Normandie et de Bretagne, en vue de vendre des cidres extra, pouvant résister aux chaleurs, sans perdre de qualité.

Dépôt place du Roi-René, magasins Pichat. (286)

A L'ABEILLE

Modes et Mercerie

J. PÉRARE

Rue Saint-Jean.

ON DEMANDE un apprenti pour le comptoir de Modes et Mercerie. (287)

UNE DAME veuve, sachant tout faire dans un ménage, demande une place chez des gens âgés.

S'adresser au bureau du journal.

M^e LECOY, avoué à Saumur, rue Dacier, n° 28, demande un jeune homme sachant bien écrire.

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. L. CAVELIER, graveur, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il a transféré son domicile rue Patée, 4. (371)

CIDRE EXQUIS

20 fr.; pur jus, 35 fr.

MAUGET, propriétaire à Nozay (Loire-Inférieure).

C^o du SOLEIL

Société Anonyme d'Assurance à Primes fixes CONTRE LA GRELE

Capital social: 18.000.000 fr. SIÈGE A PARIS: 44, RUE DE CHATEAUDUN, 44

Pour les Assurances à contracter, S'adresser à M. CARON, à Saumur.

AVIS

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le Tapioca de J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.

Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARBEAU-RATOUIS, MOLLAT fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

LIBRAIRIE ABEL PILON

A. LE VASSEUR, SEUR

33 - Rue de Fleurus - 33

PARIS

5

FR.

par mois par mois

Envoi franco des Catalogues

LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 16 MAI 1884.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	78 85	78 67	Est	756 25	758 75	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	521	522
3 % amortissable	79 90	80	Paris-Lyon-Méditerranée	1245	1243 75	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510	510	Est	360 25	359 75
3 % (nouveau)			Midi	1200	1185	— 1865, 4 %	523	521	Midi	369	370
4 1/2 %	107 25	107 55	Nord	1721 50	1727 50	— 1869, 3 %	406 50	404 50	Nord	373 50	371 50
4 1/2 % (nouveau)	107 85	107 77	Orléans	1300	1300	— 1871, 3 %	396 50	395	Orléans	368	367 50
Obligations du Trésor	512	513	Ouest	816 25	818 75	— 1875, 4 %	510	511	Ouest	369 25	370
Banque de France	5140	5120	Compagnie parisienne du Gaz	1452 50	1435	— 1876, 4 %	510	509	Paris-Lyon-Méditerranée	380	375
Société Générale	475		Canal de Suez	2117 50	2100				Paris-Bourbonnais	369	368 50
Comptoir d'escompte	945	940	C. gén. Transatlantique	503 75	510	Bons de liquid. Ville de Paris	518	520	Canal de Suez	570	570
Crédit Lyonnais	570	570				Obligations communales 1879	449	449 50			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1320	1325				Obligat. foncières 1879 3 %	445 50	445 50			
Crédit mobilier	340	342 50				Obligat. foncières 1883 3 %	350	350			